

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Installation du nouveau Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucre : Éric Lainé proposé à la présidence pour un mandat de trois ans

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière s'est réuni le 4 juin 2012 sous la présidence de Julien Turenne, sous-directeur des produits et marchés au sein du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Le président de séance a procédé à l'installation officielle du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière dont les membres ont été renouvelés par arrêté du 23 avril dernier (JO du 5 mai 2012), pour la période 2012-2015.

Les nouveaux membres du Conseil ont, à la majorité absolue, proposé au ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire de reconduire Éric Lainé à la présidence du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières sucre et alcool éthylique d'origine agricole.

### Panorama des marchés : production mondiale de sucre revue à la hausse, prix en baisse sauf dans l'Union européenne

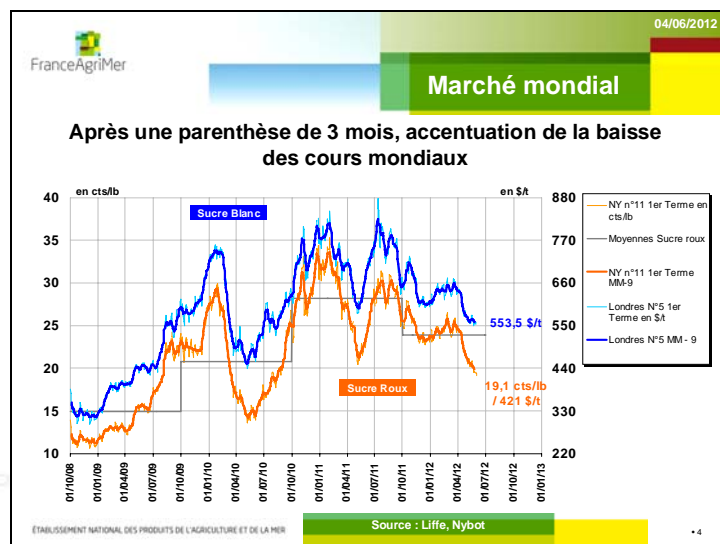
À cette occasion, FranceAgriMer a présenté aux membres du Conseil les dernières évolutions du marché du sucre, au niveau mondial et communautaire.

Le mois dernier, l'ISO (International Sugar Organization), a de nouveau révisé à la hausse son estimation de production mondiale pour 2011/12, à 173,8 Mt (contre 173 Mt en février).

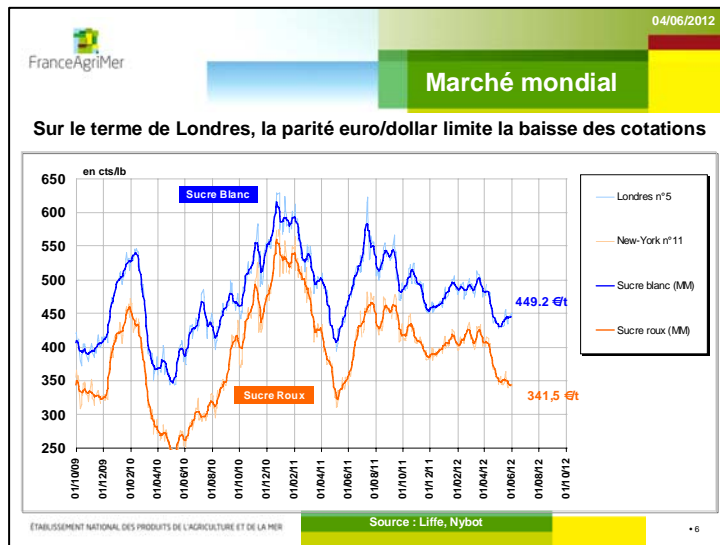
En parallèle, la consommation mondiale est ajustée à la baisse à 167,3 Mt (contre 167,8 Mt en février); L'excédent mondial de sucre pourrait ainsi atteindre 6,5 Mt, ce qui permettra aux stocks mondiaux, historiquement bas, de se redresser légèrement.

Cette campagne 2011/12 pourrait marquer, selon l'ISO, l'entrée dans une nouvelle phase d'excédents en 2012/13 et 2013/14. En effet, selon les projections de l'ISO, la production mondiale des prochaines années, pourrait se maintenir, voire augmenter légèrement, notamment au Brésil. Si cette hypothèse se vérifie, elle permettrait de couvrir une consommation dont le rythme annuel de croissance est évalué par l'ISO à 2,1 %.

Dans ce contexte, les cours mondiaux du sucre ont fortement baissé en avril et mai 2012, confirmant la tendance observée dès septembre 2011, en dépit d'un redressement passager de janvier à mars 2012. Le sucre roux a perdu 20% de sa valeur depuis le 1<sup>er</sup> avril, à 421 \$/t ; le sucre blanc enregistre un recul plus limité de 15%, à 553,5 \$/t, en raison d'une demande plus soutenue en cette période de pré-ramadan. A noter que chaque année en cette période, on observe une baisse des cours du fait de l'arrivée en production de l'hémisphère sud.



Concernant le marché du sucre blanc, la baisse de l'euro face au dollar a toutefois compensé la baisse des prix en dollars intervenue depuis mars, ce qui reste favorable aux exportations et limite l'intérêt des importations dans la zone euro.

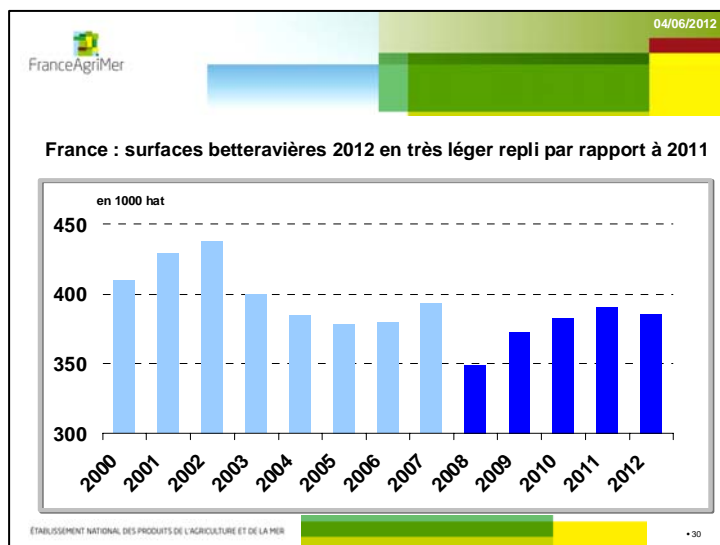


Évolution des cotations de termes les plus proches à Londres – contrat n°5 (sucre blanc) et à New York – contrat n°11 (sucre brut)

Sur le marché intérieur communautaire, les cours restent, pour l'heure, soutenus. Ces prix reflètent toutefois des contrats de vente négociés avant la récolte 2011. Cette tendance reste également de mise pour le sucre industriel, hors quota.

Pour la prochaine campagne 2012/13, les surfaces betteravières devraient rester globalement stables dans l'Union européenne, en très léger recul en France. À ce stade, les semis hexagonaux sont estimés à 385 500 ha, en retrait de 5 000 hectares par rapport à 2011.

Si les semis ont été plutôt précoces et réalisés dans de bonnes conditions, les conditions froides et pluvieuses du mois d'avril n'ont pas favorisé un démarrage de la végétation aussi rapide que les années précédentes.



**Contacts presse FranceAgriMer :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)